



*A Mesdames et Messieurs les Présidents
et Directeurs des mutuelles en entreprise,
adhérentes et non adhérentes à l'UNME*

*Mesdames et Messieurs les administrateurs
de l'UNME*

Paris, le 3 mars 2011

Circulaire n° 133

Séminaire des mutuelles en entreprise
« L'évolution de la protection sociale. La dépendance »
Jeudi 12 et vendredi 13 mai 2011 à Lyon

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre prochain *Séminaire des mutuelles en entreprise* se tiendra les **jeudi 12 et vendredi 13 mai 2011, à Lyon**.

Le succès du Séminaire organisé à Narbonne en 2010 a conduit le Conseil d'administration à renouveler l'expérience en délocalisant une nouvelle fois notre manifestation avec l'aide des mutuelles locales. Nous souhaitons que ces temps de rencontre soient une nouvelle fois l'occasion de forts moments d'échanges et de convivialité.

Ce séminaire sera axé sur :

- **L'évolution de la protection sociale et les perspectives pour les mutuelles en entreprises**
- **La dépendance : ses problématiques et les enjeux pour nos mutuelles**

Le solde du compte unique Formation de l'UNME permettait jusqu'à présent une large prise en charge de nos journées d'information. Vous êtes de plus en plus nombreux à mettre en œuvre des actions individuelles de formation. De ce fait le solde de ce fonds ne permet plus le même niveau de financement.

[Union nationale des mutuelles d'entreprise](#)

255, rue de Vaugirard – 75719 Paris Cedex 15 – Tel : 01 40 43 23 15 – Fax : 01 40 43 23 10 – email : unme@unme.fr

www.unme.fr

Régie par le Code de la mutualité – RNM 414 111 930



Il a donc été décidé pour cette année :

Mutuelles adhérentes à l'UNME

- Les frais pédagogiques, les frais liés à l'organisation, les frais de restauration, et les navettes entre Lyon et le lieu du séminaire restent pris en charge par le fonds
- Les frais de transport d'hébergement sont à la charge des mutuelles
- Une contribution financière est demandée pour la soirée festive

Pour les mutuelles non adhérentes à l'UNME

- Une contribution financière est demandée pour couvrir les charges individuelles de l'intégralité du séminaire

ORGANISATION MATERIELLE ET DEROULEMENT

Lieu de formation : Club L'Imprévu – Restaurant Plaza Lounge
Parc d'Activité de Massieux Lot n°9 - 01600 Massieux (parking mis à disposition)

Des **navettes** pour le trajet Lyon Part Dieu/ Hôtel Ibis/ Lieu du séminaire, seront à votre disposition au départ de la Gare de Lyon Part Dieu à 13h pour aller à l'Hôtel Ibis.

Pour faciliter votre **hébergement** et le **transport par navettes**, nous avons négocié le tarif des chambres à l'**Hôtel Ibis** de **Villefranche sur Saône** (94 allée de Riottier, 69400 Limas (Autoroute A6, sortie 31)

Tarif : 79 € la nuit et 0,80 € de taxe de séjour par personne et par jour.

Si vous faites le choix de cet hôtel, au moment de votre réservation, **impérativement avant le 31 mars**, par téléphone au **04 74 68 22 23**, précisez que vous participez au séminaire UNME.

A titre indicatif, le déroulement des ces 2 journées devrait être le suivant :

➤ **Jeudi 12 mai**

- 13h30 : accueil des participants au Club L'Imprévu
- 14 h : début des travaux
- 17h30 : fin des travaux
- 17h30 à 19h30 : visite à Lyon
- 19h30 : soirée festive au Club L'Imprévu

➤ **Vendredi 13 mai**

- 8h : petit-déjeuner d'accueil au Club L'Imprévu
- 8h 30 : début des travaux
- 12h : fin des travaux

Un programme détaillé vous sera envoyé courant avril après réception des inscriptions.

Union nationale des mutuelles d'entreprise

255, rue de Vaugirard – 75719 Paris Cedex 15 – Tel : 01 40 43 23 15 – Fax : 01 40 43 23 10 – email : unme@unme.fr

www.unme.fr

Régie par le Code de la mutualité – RNM 414 111 930

MODALITES D'INSCRIPTION

Cette formation s'adresse à **toutes les mutuelles en entreprise ou professionnelles, qu'elles soient ou non adhérentes à l'UNME.**

Participation demandée :

Mutuelles adhérentes

- Contribution à la soirée festive du 12 mai : 50 € par personne

Mutuelles non adhérentes

- Soirée festive et déjeuner du vendredi : 190 € par personne

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant, au moyen du **bulletin ci-joint**, à nous retourner **au plus tard le 8 avril 2011.**

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments mutualistes les meilleurs.

**Le Président
Jean-Claude ALBINET**

